



La géographie linguistique et l'*Atlas linguistique de la Wallonie*

COMMUNICATION DE WILLY BAL
À LA SÉANCE MENSUELLE DU 10 AVRIL 2004

Il m'a semblé utile, en préambule, de situer l'atlas linguistique en général dans l'ensemble des démarches et méthodes de la linguistique.

On sait que tout idiome varie dans le temps, dans l'espace et dans la société. C'est évidemment l'aspect spatial que prend en compte fondamentalement la géographie linguistique. Elle s'assigne comme objet d'étude les parlers locaux. Mais ceux-ci, au lieu d'être considérés isolément — comme le faisaient et le font encore les monographies dialectales, toujours utiles —, le sont dans un ensemble géographique plus ou moins ample, comme par exemple la Gaule romane ou la Wallonie. Les faits linguistiques que l'on vise à récolter appartiennent aux divers ordres traditionnellement distingués : phonétique, morphologie, syntaxe, lexique et sémantique. Ils sont portés sur des cartes géographiques. Un recueil de celles-ci constitue un atlas linguistique.

L'idée de cartographier le matériel linguistique était déjà venue à l'esprit de certains chercheurs, notamment Georg Wenker (1852-1911), qui, dès 1876, avait commencé une enquête par correspondance auprès des instituteurs de plus de 30.000 localités du nord et du centre de l'Allemagne.

Cependant le véritable fondateur de la géographie linguistique fut le linguiste suisse Jules Gilliéron (1854-1926), promoteur et co-auteur avec Edmond Edmont de l'*Atlas linguistique de la France* (ALF), rassemblant 1.920 cartes, publié en 20 volumes de 1902 à 1920. Gilliéron avait établi un questionnaire comprenant des

termes ou des expressions pour lesquels il jugeait intéressant d'avoir les équivalents dans les parlars de localités disséminées sur tout le territoire de la Gaule romane. Soucieux d'assurer l'unité et l'objectivité de l'enquête, il s'était adjoint à cet effet un collaborateur, Edmond Edmont, qui, sans être un linguiste de formation, avait fait ses preuves en dialectologie. L'enquête dura quatre ans : Edmont recueillit ainsi des matériaux dans 639 localités situées à une certaine distance l'une de l'autre, en France, dans quelques vallées piémontaises, dans la Suisse romande et la Belgique romane. Les mailles du réseau étaient très larges. Ainsi, chez nous, des quelque 1.450 communes romanes de l'époque, 23 seulement ont été visitées. La masse des matériaux recueillis est énorme : plus d'un million de formes.

L'innovation consiste donc, fondamentalement, à enregistrer sur des cartes géographiques les phénomènes recueillis, au niveau des parlars locaux, d'une façon systématique par enquête directe, orale, d'après un questionnaire préétabli, dans un nombre déterminé de points d'un domaine linguistique. Une carte est réservée à chacun des termes, formes ou phrases qui ont été l'objet de questions.

Se révélait, du premier coup d'oeil, l'extraordinaire complexité des faits de langage, interdisant ainsi les vues schématiques, abstraites, qui étaient développées jusqu'alors. «Les conditions géographiques dans lesquelles les faits linguistiques se présentent sont par elles seules démonstratives d'autres faits», écrivait Jules Gilliéron. En d'autres termes, les parlars locaux étalent leur histoire dans l'espace.

De nouveaux types d'explication de l'évolution linguistique sont mis à jour, faisant intervenir de nouveaux facteurs. Il n'est pas dans notre propos de suivre plus avant les développements de la géographie linguistique, pas plus que d'en exposer les parachèvements qu'elle a trouvés dans la géologie et la stratigraphie linguistiques ou l'essai de systématisation — souvent excessif — tenté par la *linguistica spaziale* de l'Italien Bartoli à partir de 1925.

Ce que l'on peut dire en résumé, avec Pierre Swiggers, c'est que la géographie linguistique, dans la première moitié du vingtième siècle, a été la discipline de proue en philologie romane.

Quels jugements peut-on porter sur l'efficacité de la méthode directe?

En phonétique, elle est, peut-on dire, maximale. De même en morphologie, réserve faite de certaines variations inhérentes à tout idiome, même à un parler local, voire à un idiolecte. En syntaxe, la méthode apparaît comme insatisfaisante.

La syntaxe de nos parlers locaux présente avec la syntaxe française, au dire de Louis Remacle, «une ressemblance, une identité profonde». Et cependant le même a consacré trois volumes, totalisant 1.129 pages, à la syntaxe wallonne. C'est que cette identité cache maintes particularités. Celles-ci apparaissent surtout, mais pas exclusivement, dans les tournures expressives. Comment faire surgir de telles tournures par questionnement, traduction? Seule, la méthode de la participation, comme disent les sociologues, méthode qu'a pratiquée Louis Remacle, permet après un long temps d'observation de les noter. Un seul exemple : le souhait s'exprime chez nous par une formule qui me rappelle l'*Utinam* latin et qui, traduite littéralement en français serait «Pourrait valoir!» complétée éventuellement par le subjonctif ou le conditionnel dans la subordonnée. Une question libellée par exemple en ces termes : «Il serait souhaitable qu'il pleuve» a peu de chances de faire surgir la tournure visée. Alors faudrait-il rédiger la question en français dialectal : «Pourrait valoir qu'il pleuve!» Mais cela supposerait que l'enquêteur connaisse d'avance la réponse, que cette tournure soit employée dans la localité visitée. Et quel sens aurait-elle pour un analyste étranger?

Venons-en à la lexico-sémantique. On sait que les parlers populaires en général abondent en termes expressifs. Il est évident que le questionnement par un enquêteur, qui à lui seul trouble déjà les témoins, ne peut provoquer le jaillissement affectif qu'expriment de tels termes. Sur ce plan aussi, l'observation par participation est la seule méthode adéquate. D'où l'utilité des monographies dialectales, nullement rendues obsolètes par la géographie linguistique.

Restent donc les termes dénotatifs. À première vue, tout est d'une belle simplicité. «Comment dit-on *abeille*?», «Comment dit-on *jument*?», etc. Ce sont là des questions qui ne posent aucun problème. Mais prenons un autre exemple, la question 1853 du questionnaire de Jean Haust pour l'Atlas *linguistique de la Wallonie* (ALW) : «La prairie est remplie de fourmilières et de taupinières». Les éditeurs du tome 9, feu Elisée Legros et Marie-Thérèse Counet, se sont trouvés devant une complexité onomasiologique (multiplicité des désignations) et sémasiologique (variété des signifiés) qui les a obligés à opérer des recoupements avec d'autres questions, notamment celles où intervient le mot *pré*, et à recourir à des monographies pour compléter ou préciser les données orales (cfr ALW, 9, p. 261 et sv., carte 36).

La lexicographie française, j'entends les dictionnaires d'usage, comme le Robert, ne sont pas d'un grand secours. Selon le Robert, *prairie* et *prés* sont des quasi-synonymes : surface couverte de plantes herbacées qui fournit du fourrage au bétail, à la différence pourtant que *prés* peut aussi désigner toute étendue d'herbe à la campagne : «le gazon des prés». C'est vraisemblablement le sens le plus courant chez le littéraire, chez le citoyen. *Pâture* ou *pâturage*, mots auxquels on renvoie, introduisent un sème supplémentaire, distinctif : l'herbe y est consommée sur place par le bétail.

La taxinomie du rural et celle du lexicographe, généralement parisien, ne coïncident pas nécessairement. Ainsi, dans mon terroir — je ne veux pas généraliser —, la classification des espaces herbeux, à l'époque où le village était encore rural, cette classification, dis-je, était ternaire. Adjacent à la maison ou à la ferme ou proche de celles-ci, se trouvait le *pachî*, de petite ou moyenne étendue, planté d'arbres fruitiers et enclos généralement de haies. La traduction de *pachî* par *verger*, fréquente dans les annonces notariales, n'est pas adéquate. Le *verger*, selon le Robert, désigne tout terrain planté d'arbres fruitiers. On a maintenant des vergers industriels, auxquels le mot *pachî* ne pourrait pas s'appliquer. Le mot français, mais considéré comme dialectal ou régional, qui serait le plus proche sémantiquement de notre *pachî* est le mot *ouche*, défini par le Robert comme «terrain généralement clos, qui est cultivé en potager ou planté d'arbres fruitiers».

Dans le fond de la vallée, les prairies humides destinées à la récolte des foins et regains, autrefois non clôturées, en langage technique les *prés de fauche*, sont dits *lès prés*. Le sommet et les flancs de collines, là où ils ne sont pas boisés, étaient ou sont occupés par des prairies sèches, de moyenne ou grande étendue, généralement pourvues de clôtures métalliques et dénommées *patures* (avec *a* bref), forme francisée de *pasture*, qui ne survit plus chez nous qu'en toponymie. On songe notamment à *1' cinse dèl Pasture*, château-ferme où est passée Marguerite Yourcenar. Ici, bien sûr, existe une similitude sémantique partielle avec le français *pâture* et *pâturage*. Cette répartition des espaces herbeux et le système de dénominations qui lui est lié, peuvent varier et varient effectivement d'un terroir à l'autre.

Ainsi, dans le sud de la botte du Hainaut (notamment à Grandrieu, Bailièvre, Momignies, Forge-Philippe) mais aussi à Cerfontaine, on trouve *courti* à la place de notre *pachî*.

Prenons un second exemple, tiré lui aussi du t. 9 de l'ALW, p. 325 et sv., carte 46 : l'action de couper, strictement limitée à deux types de productions végétales : le foin et les céréales. Pour l'herbe, avant la mécanisation, on se servait de la faux simple et, dans certaines conditions, de la faucille à lame pleine ou dentelée. Les verbes qui expriment cette action se rangent dans deux types lexicaux principaux : *scier* (*soyî*) à l'est, *faucher* (*fôtchî, fôkî*, etc.) dans le reste du domaine. Le type *soyî* est souvent expliqué par le fait qu'on employait primitivement la faucille dentelée : des doutes subsistent quant à cette explication. L'ouest du Hainaut, situé dans l'aire de *faucher*, connaît *scier* dans le sens de «couper à la faucille». Quand ma grand-mère allait couper, non pas des joncs, mais de l'herbe des bois pour ses chèvres qui en raffolaient, elle employait une faucille à lame pleine et disait aller *coude* (fr. *cueillir*) de l'herbe, se servant ainsi d'un mot de sens plus général, ou bien, préférant un terme spécifique pour «couper de l'herbe à la faucille», *cruwôder*, verbe dérivé de *cruwô* «herbe ou mauvaise herbe» (du germanique *krŪt, kruut*) (*Französisches Étymologisches Wörterbuch*, 16, 427; Hermann Paul, *Deutsches Wörterbuch*, 9^e éd., s. v. *Kraut*).

Pour interpréter correctement les résultats de l'enquête sur la récolte des céréales, il faut savoir qu'avant la mécanisation, on disposait de trois types d'outils; la sape, la faux armée et la faucille, celle-ci d'emploi tout à fait archaïque.

La sape était employée surtout par les aoûterons flamands — si bien décrits par Stijn Streuvels — qui venaient moissonner dans les grandes cultures céréalières de Hesbaye, du Hainaut, de France. Mon parler local dénomme *pikèt* la sape, d'où le verbe *pikter*, le nom d'agent *pikteû* et le dicton *Julèt' pikète* «Juillet moissonne». En Hesbaye, à une époque relativement récente, les mots qui s'appliquaient à la coupe à la faucille ont été transférés au travail de la sape.

La faux armée était employée dans beaucoup de régions, notamment dans la mienne. Je n'ai, pour ma part, jamais manié la sape et le crochet qui l'accompagnait, mais toujours la faux et — hasard —, quand j'ai été amené par les circonstances à moissonner dans le Sudetenland, c'était aussi la faux qui servait. Mais qu'est une faux armée? C'est une faux munie d'une armature généralement

amovible, souvent en bois, comportant de deux à quatre dents et destinée à faciliter la mise en javelle des céréales fauchées. À cette armature correspondent plusieurs désignations, selon les lieux. Les types lexicaux les plus répandus sont *harnais* (*hèrna*, *èrnè*, etc. en wallon) et *chat* (*tchèt*), sans doute par assimilation des dents de l'armature aux griffes du chat.

Je ne résiste pas au plaisir de citer un autre type lexical, quoique moins répandu, que l'on trouve dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse et dans la boucle de Givet, où il fut relevé par Charles Bruneau : c'est le type *grevisse* (wallon *grèvèsse*, *grèvisse*, *grèviche*), autrement dit «écrevisse».

À la lumière de ces exemples pris parmi bien d'autres, apparaît à l'évidence l'absolue nécessité de marier linguistique et ethnographie. Étudier l'intime association du mot et de la chose, tel était le programme de la revue *Wörter und Sachen* fondée en 1909, entre autres par l'indoeuropéaniste R. Meringer, le romaniste H. Schuchardt. Par «chose», il faut entendre non seulement les objets matériels mais aussi les conceptions, les coutumes, les institutions, etc. Non seulement les «choses», dites aussi *realia*, peuvent différer d'un terroir à l'autre, mais aussi leurs représentations, leur taxinomie en même temps que leurs désignations linguistiques. On tient généralement comme le modèle de la pratique de *Wörter und Sachen* l'oeuvre de Karl Jaberg et Jakob Jud, *Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz* (8 vol., 1928-1940).

En Wallonie, la liaison a été assurée par le parallélisme et les rapports étroits entre les recherches linguistiques de Jean Haust et les recherches ethnographiques du *Musée de la Vie wallonne* fondé par Joseph-Maurice Remouchamps. La même année, 1924, Jean Haust commençait les enquêtes préparatoires de l'ALW et le Musée publiait son premier fascicule d'enquête. La présence de Jean Haust dans la Commission administrative ou au Comité directeur du Musée fut constante et active. Sur cette question, on verra, dans les *Actes du Colloque à la mémoire de Jean Haust* (Liège, 8-9 novembre 1996), (*Les dialectes de Wallonie*, t. 23-24, 1997), l'article de Roger Pinon, p. 141-54, et des passages des contributions de Pierre Swiggers et de Jean-Marie Pierret, respectivement p. 72 et p. 280.

Il va de soi que la réussite d'une collecte directe sur le terrain dépend en bonne partie des qualités de l'enquêteur. Outre une compétence linguistique et

une oreille apte à identifier les sons, que peut-on lui demander? Idéalement, bien des choses. Posséder une bonne connaissance des réalités physiques et culturelles du domaine à visiter ou du moins s'y intéresser : il s'agit souvent de réalités rurales, car la majorité des points d'enquête sont situés à la campagne, les parlers locaux y étant plus conservateurs. Des qualités psychologiques, telles que le sens de l'observation, une écoute attentive, la capacité de s'adapter à des personnes ou à des milieux d'un niveau scolaire et social différent, de gagner leur confiance, voire de s'attirer leur sympathie. Des qualités physiques aussi dont on ne parle guère dans les manuels de linguistique, telles que, à l'époque où la motorisation n'était pas courante, de bonnes jambes pour parcourir à pied ou à bicyclette des routes de campagne plus ou moins longues. J'ajouterai un bon estomac pour encaisser les tasses de café, les gouttes de *péquet*, les morceaux de tarte, les galettes ou gaufres qu'on ne pourrait refuser sous peine de froisser les bonnes gens qui vous accueillent.

Venons-en aux enquêtes préparatoires de l'ALW. C'est en 1920 que Jean Haust, qui venait d'être chargé du cours de philologie wallonne créé à l'Université de Liège, conçut le projet d'une vaste enquête sur les parlers romans de Belgique. Il désirait rassembler «une documentation sûre et méthodique, qui pourrait en même temps servir à l'élaboration d'un atlas» (ALW, I, 10). Il confectionna un questionnaire, s'inspirant de ceux de Jules Gilliéron pour l'ALF et de Charles Bruneau pour son *Enquête sur les patois d'Ardenne*. Comportant 2.100 questions, ce questionnaire permettait de recueillir en chaque point d'enquête environ 4.500 mots ou formes.

Les enquêtes commencèrent en 1924. Jean Haust considérait comme un idéal que le même homme, lui-même, pût les mener dans tous les points choisis. Au départ, ceux-ci étaient au nombre de quelque 400. C'était une entreprise gigantesque si l'on songe qu'il fallait une semaine complète de travail pour remplir un questionnaire à raison de 300 questions par jour et que la transcription sur fiches prenait encore trois autres jours. Fait à souligner, Jean Haust avait alors 56 ans. Lorsqu'il mourut en novembre 1946, l'enquête était terminée en 210 points. Il légua à son disciple le plus cher, Élisée Legros, l'immense documentation rassemblée en 22 années d'effort tenace, qui formera la base de l'ALW.

Les enquêtes furent continuées sous la direction de Louis Remacle. L'octroi d'une aide du FNRS en 1948 et d'une subvention de l'État en 1949 et les exigences qui en découlaient d'un avancement régulier de la besogne conduisirent à recourir à sept enquêteurs, docteurs ou licenciés en philologie romane ou classique. C'en était fini du principe de l'enquêteur unique. Ainsi le nombre de points visités put être porté à 342, tous situés en Belgique romane à l'exception de trois points du département du Nord et de deux points de la boucle de Givet (département des Ardennes).

Revenons à Jean Haust. Comment, sans disposer de moyens particuliers en budget et en personnel, a-t-il pu faire face à l'énorme entreprise? Bien sûr, c'est d'abord et essentiellement grâce à sa ténacité, à sa prodigieuse capacité de travail, mais c'est aussi parce que, si le Maître avait des objectifs clairement définis, il n'avait rien d'un théoricien. Son robuste réalisme ne s'accommodait pas d'une méthode rigide.

Jean Haust a souvent profité des hasards heureux, saisi les belles occasions de s'attacher des auxiliaires bénévoles. Dans beaucoup de cas, le choix des points à explorer a été dicté par les circonstances. On ne s'étonnera pas trop, par exemple, du choix de Chapelle-lez-Herlaimont en province de Hainaut, de Sprimont et de La Gleize en province de Liège, d'Awenne en province de Luxembourg quand on sait que dans ces villages sont nés ou ont vécu respectivement Alphonse Bayot, Henri Simon, Louis Remacle, Joseph Calozet, dialectologues ou auteurs wallons, qui ne furent pas étrangers à notre compagnie.

Jean Haust avait trouvé le moyen d'abrégier le travail, d'épargner son temps et ses forces, tout en respectant le principe sacré de l'oralité des données. C'était de recourir à des «préparateurs d'enquête», selon la terminologie de l'ALW.

Je suis l'un des quatre ou cinq survivants de ces «préparateurs d'enquête», qui ont eu le privilège de travailler directement avec le Maître. Directement, mais pour ma part très modestement puisque je n'ai à mon actif qu'un seul des 210 points que Jean Haust a traités. On me permettra cependant de faire appel à mes souvenirs personnels.

Voici comment les choses se sont passées. C'était en 1933, j'avais 17 ans, je commençais mes études de philologie romane à Louvain.

Feu Maurice Piron, mon mentor en lettres wallonnes, suivait à Liège les cours de Jean Haust. Il lui avait signalé mon nom. Je reçus un jour un premier cahier-questionnaire, puis un deuxième que je remplis de mon mieux avec l'aide de quelques informateurs. L'essai fut sans doute probant puisque Jean Haust m'invita chez lui, rue Fond-Pirette, pour un week-end. Le samedi en début d'après-midi, je pris à Louvain le train de Liège. Je fus reçu très cordialement par le Maître et nous nous mîmes directement au travail. En quoi consistait celui-ci? J'avais à lire à haute voix les réponses que j'avais notées; Jean Haust corrigeait ou complétait éventuellement mes transcriptions, posait l'une ou l'autre question annexe. M^{me} Haust nous apporta le café de quatre heures. Nouvelle séance de travail jusqu'à l'heure du souper, puis une petite promenade pédestre dans le quartier. À cette occasion, le Maître me confia qu'il n'était jamais allé au cinéma, ne se sentant pas le droit de distraire une soirée à son travail. Nous reprîmes celui-ci jusque vers 10 heures. Le dimanche matin, je disposai du temps voulu pour assister à une messe matinale. Puis ce fut de nouveau le travail jusqu'à midi et derechef l'après-midi. Un train du soir me ramena à Louvain. Cette occupation du week-end se renouvela jusqu'à épuisement du questionnaire. Ainsi Jean Haust, sans se déplacer, obtenait-il, concernant le point Th 24 (Jamioulx), les données orales qu'il recherchait. Il lui restait encore la lourde tâche de reporter les réponses sur fiches. Pour d'autres «préparateurs d'enquête», Jean Haust procédait à la vérification sur place.

La publication de l'ALW a commencé en 1953. Huit volumes sont parus. Les deux premiers tomes consacrés respectivement aux aspects phonétiques et morphologiques sont l'oeuvre de Louis Remacle. Le tome 3, dû à Élisée Legros, traite des phénomènes atmosphériques et des divisions du temps. Les tomes 4 et 5, rédigés par Jean Lechanteur, ont comme objets la maison et le ménage. Le tome 8, rédigé par Marie-Guy Boutier, contient une partie du vocabulaire de la terre, des plantes et des animaux. Le tome 9, par Élisée Legros, achevé et édité par Marie-Thérèse Counet, présente une partie du vocabulaire de la ferme, de la culture et de l'élevage. Le tome 15, par Marie-Guy Boutier, une partie du vocabulaire relatif au corps humain et aux maladies. Douze autres volumes sont prévus.

En outre a été lancée en 1990 une série intitulée *Petit atlas linguistique de Wallonie (PALW)*, dont trois livraisons ont paru à ce jour, sous les signatures de Marie-Guy Boutier, Marie-Thérèse Counet,

Jean Lechanteur et Martine Willems. Elle s'adresse aux «amateurs éclairés ou simplement curieux qu'intéresse une information simple et claire, mais aussi complète et sérieuse, de consultation aisée et de coût modéré».

Pour localiser les formes, l'ALW emploie le système établi par Joseph-Maurice Remouchamps dans sa *Carte systématique de la Wallonie* (publiée d'abord dans le *Bulletin de la Commission royale de toponymie et de dialectologie*, t. 9, 1935, p. 211-71, puis dans le *Bulletin des Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*, t. 3, p. 325-84). Les communes sont dotées d'un sigle constitué par une ou deux lettres (l'initiale du nom du chef-lieu de l'arrondissement, suivie au besoin par une autre lettre de ce même nom) et par un chiffre (le numéro d'ordre de la commune dans son arrondissement). Les départements français sont assimilés à des arrondissements. Bien entendu, il s'agit des communes telles qu'elles existaient avant la fusion.

La présentation des résultats est l'aspect par lequel l'ALW diffère le plus de l'ALF et des *Atlas linguistique(s) de la France par régions (NALF)*, publiés à partir de 1950.

Alors que les atlas français reportent sur les cartes les formes phonétiques exactes aux lieux où elles ont été entendues, ce qui exige notamment un format hors norme, «l'ALW, lui, scinde la présentation en deux parties : le tableau des formes classe par types lexicaux les réponses notées avec leur forme exacte, tandis que la carte visualise sous forme de symboles la géographie de ces différents types» (J.-P. Chauveau, dans *Actes du Colloque à la mémoire de Jean Haust* (Liège, 8-9 novembre 1996), 1997, p. 120). En outre, les données de l'enquête sont comparées avec celles qu'offrent les sources lexicographiques et des explications sont fournies : notes étymologiques, folkloriques, etc.

Certes, la typisation présente des inconvénients, notamment celui d'empêcher «le lecteur de prendre avec la matière ce contact immédiat qui donne à l'étude des cartes tant de saveurs» (ALW, 1, p. 17). Mais l'analyse des faits préalable à la typisation épargne ce travail au lecteur et, réalisée par des dialectologues éprouvés, elle évite beaucoup d'erreurs aux savants peu familiers avec les parlers locaux de Wallonie. De toute façon, le tableau joint à la carte

fournit sans retouche toutes les formes enregistrées. Enfin, cette présentation permet d'éditer l'atlas en format normal.

Que peut nous apprendre un atlas linguistique et particulièrement l'ALW?

D'abord, évidemment, la matérialité des faits linguistiques relevés et leur répartition géographique. À partir de là, l'existence de limites dialectales, comme par exemple entre le picard et le wallon, entre le wallon et le lorrain, voire de limites sous-dialectales, comme entre le liégeois et le namurois ou le sud-wallon. Mais ces limites ne peuvent être entendues comme linéaires : elles consistent en zones de transition. C'est là une question très complexe : elle demande de longs développements dans lesquels je ne m'engagerai pas.

Certains faits manifestent, parfois au travers d'une grande complexité formelle, une homogénéité foncière, souvent doublée d'originalité et marquée par le conservatisme propre aux aires latérales.

Ainsi se révèle une identité des parlers du nord et du nord-est du domaine d'oïl. En morphologie par exemple, la non-distinction du féminin de l'article défini singulier et de l'adjectif possessif singulier, trait déjà attesté à la fin du douzième siècle, caractérise toute la zone picarde et wallonne à l'exception du sud de la province du Luxembourg (sud-wallon et gaumais) (cf. ALW, 2, notice 1; PALW, 1, 9).

Sur le plan lexical, nous en avons un bel exemple dans les dénominations du putois (cf. ALW, 8, carte 16, notice 35).

Un même trait référentiel se trouve au départ du type français et des dénominations relevées dans la plus grande partie de la Wallonie. C'est une caractéristique de l'animal : exhaler une mauvaise odeur, être une «bête puante». Mais les étymons sont différents : le terme français remonte à *pŪtensis* dérivé du verbe *putĪre* du latin populaire, tandis que «dans la plus grande partie de la Belgique romane sont répandues des formes qu'on rattache généralement au lat. *vĪssio* puanteur» (*op. cit.*, p. 69). Les variations que présentent les formes relevées sont secondaires, les unes phonétiques, les autres suffixales : *vèheû*, *wibeû*, *fèchô*, *fichô*, *fuchô*, etc.

En d'autres termes, le type français *putois* appartient à la famille de *pute* et de *putain* (en anc. fr., l'adjectif *put*, *pute* «puant», «sale, mauvais», *putain*, ancien cas régime de *put*, *-e*, fr. mod. *pute* par nominalisation de l'adjectif). Au contraire, le

type wallon correspond au français attesté ou potentiel *vesseur*, *vessard*, dérivés de *vesse*.

Des couches d'emprunt successives peuvent se révéler. Ainsi en est-il pour les dénominations de l'étourneau. La plus grande partie de la Belgique romane s'oppose au reste du domaine d'oïl par l'emploi d'un mot emprunté au germanique. Mais deux zones s'y distinguent : la zone du type *sprâwe*, qui occupe le domaine proprement wallon et le wallo-lorrain, et la zone du type *srowon*, connu principalement en wallon occidental et en picard (y compris en picard de France). Certes, c'est bien la même base étymologique, mais le type *srowon* est directement issu de l'ancien francique **sprāwo*, tandis que le type *sprâwe* remonte aux aboutissements de l'ancien haut allemand *sprā*, surtout par le néerlandais *spreeuw* ou par le rhénan (cf. PALW, I, 14).

Le caractère migratoire des faits lexicaux est particulièrement mis en lumière par l'onomasiologie, très différenciée, de la pomme de terre dans notre domaine (cf. PALW, I, 15-17).

Patate et ses variantes phonétiques et morphémiques, *patake*, *pètote*, qui couvrent la majeure partie du Hainaut (est du Tournaisis, Ath, Mons, Soignies, ouest de Charleroi, nord-ouest de Thuin) et la frange occidentale du Nivellois, semblent les plus anciennes (fin du seizième siècle). Elles se trouvent «dans une aire considérée comme l'un des foyers les plus précoces de la culture de la pomme de terre» (PALW, I, p. 15-16). Le type lexical nous est venu par la mer, son origine étant *batata*, *patata* de l'arawak de Haïti, dénommant la patate douce. Transporté par l'espagnol, le mot *patata* a atteint l'Angleterre (*potato*) ainsi que l'ouest et le nord de la France, gagnant aussi le français populaire. Bien entendu, son référent a changé, la patate douce n'étant pas cultivée dans nos régions.

Le centre wallon connaît *canada* (le plus souvent masculin). Ce mot tire son origine du syntagme, attesté depuis le début du dix-septième siècle, *topinambour du Canada*. Si le mot *topinambour* est d'origine brésilienne (se référant à la langue *tupi*), la plante nous vient en effet du Canada. Ce légume pauvre et peu agréable était destiné à disparaître progressivement au profit de la pomme de terre, qui a hérité de son nom, abrégé du syntagme.

Deux autres séries d'appellations, apparentées entre elles, se rencontrent dans le sud-est du domaine : d'une part, *truke* (altéré de *truffè*), *troufe*; d'autre part,

tartoufle, cartouche. On les trouve au sud de l'arrondissement de Dinant, dans l'arrondissement de Neufchâteau et dans la partie occidentale de l'arrondissement de Virton; ajoutons-y *tartoufe* dans le département des Ardennes. L'origine étymologique en est l'osco-ombien **tŪfer*, latin classique *tŪber*, bas-latin *tŪfera*, signifiant «tumeur» et «tubercule». C'est d'ailleurs à cet étymon que remonte le mot savant *tubercule*, emprunté en 1541 au latin médical, puis passé à la botanique.

De *tŪfer*, *tŪfera* procède l'ancien provençal *trufa* (douzième siècle), d'où le français *truffe*. D'abord entendu au sens littéral et général de «tubercule, fruit souterrain», ce mot a dû aussi s'appliquer au topinambour; il est attesté au sens de «pomme de terre» en 1600 (Le Robert, *Dictionnaire historique de la langue française*, s. v.), époque à laquelle il a dû s'introduire dans le sud-est de notre domaine. Il survit aussi régionalement avec ce sens au sud d'une ligne allant de la Normandie au sud des Vosges.

Un autre cheminement évolutif s'est fait à partir de l'italien. En latin populaire s'est formé sur la base de **tŪfer* le syntagme **terrae tŪfer* (comp. *terrae tŪber* chez Pline). D'où l'italien *tartufe*, au sens propre «truffe». La gastronomie italienne présente un dessert qui porte ce nom. Il est constitué d'une boule de glace vanille intégrée dans une autre boule de glace, au chocolat celle-ci. Le tout est nappé de sauce au chocolat et à la crème fraîche. C'est un petit chef-d'œuvre de simulation/dissimulation. Le rapport avec la truffe ou notre solanée tient évidemment à ce que celles-ci sont dissimulées sous une autre matière, la terre. On comprend dès lors le passage du sens propre au sens figuré de «simulateur, hypocrite». Belle illustration du rapport entre le mot et la chose.

Le français a emprunté le mot sous la forme de *tartufe, tartuffe*, attesté en 1609 au sens de «simulateur». Ce sens se situait d'ailleurs dans le prolongement du sémantisme de «tromperie» attesté dès le moyen âge français : *truferie* (vers 1175), *trufer* (vers 1223), *trufeur* (au treizième siècle). Molière, dans sa comédie de 1664, a repris le nom de ce personnage à la comédie italienne. Notons aussi que le nom commun *tartufe* est le type lexical désignant la pomme de terre dans le sud-est de la France (O. Bloch - W. von Wartburg, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, s. v. *truffe, tartuffe*).

Le dérivé italien *tartuffolo* de *tartufo* a pénétré en domaine germanique, où il a pris la forme de *Tartuffel*, d'où, par dissimilation consonantique, *Kartoffel* (variante *Kardoffel*), attesté en 1750 et consacré en hochdeutsch (cf. *Deutscher Sprachatlas*, I, K. 27 et H. Paul, *op. cit.*, s. v. *Kartoffel*).

C'est la forme allemande primitive *Tartuffel* qui se retrouve dans notre *tartoufle* et dans l'ardennais *tartoufe*, cités plus haut. Par dissimilation consonantique ou sous l'influence de l'allemand *Kartoffel*, on a le wallon *cartouche*, obtenu par une étymologie populaire fondée sur le français *cartouche* (de fusil).

Remarquons la persistance de la place de l'accent depuis l'osco-ombrien **tŪfer* accentuée sur la syllabe *tŪ*, jusqu'à ses derniers avatars *tartoufle* ou *cartouche*.

L'analogie de forme entre la pomme de terre et des fruits indigènes bien connus a conduit à la formation de deux types de syntagmes : *pomme de terre* et *poire de terre*.

Le premier existait bien avant de prendre son sens actuel : modelé sur le latin *malum terrae*, il désignait divers fruits de la terre; il est attesté vers 1240 en anglo-normand, en 1488 en français de France. Mais en 1716 (selon Bloch-v. Wartburg), en 1750 (selon le Robert, DHLF), il apparaît avec son sens actuel et s'impose au cours du dix-huitième siècle, grâce surtout à l'action bien connue de Parmentier. Comme le culture de ce tubercule a été pratiquée en Allemagne, où elle est attestée depuis 1588, bien avant de pénétrer en France, on peut croire qu'une seconde composition, peut-être indépendante de la première, constituerait un calque du germanique : voir le néerlandais *aardappel* ou l'allemand dialectal *Erdäpfel* (ancien haut ail. *Erdaphul*, moyen haut all. *Ertapfel*, peut-être calqué aussi sur le latin *malum terrae*). Ce type lexical a désigné le *Solanum tuberosum esculentum* depuis le dix-septième siècle. Sous diverses formes (alsacien *Ertèpfl*, alémanique *Eardäpfel*, etc.), il se rencontre dans le sud du domaine germanique (cf. Bloch-v. Wartburg. s. v. et *Kleiner Dialektatlas. Alemannisch und Schwäbisch in Baden-Württemberg*). Nos parlers de Wallonie n'ont accueilli cette composition, d'un caractère peut-être mi-savant, que dans l'extrême ouest du domaine, en gros le Tournaisis, avec la forme picarde *pun* pour *pomme*.

L'autre composition, *poire de terre* qui désignait à l'origine, elle aussi, le topinambour, avec lequel la ressemblance de forme était plus grande, n'a pas eu beaucoup de succès sous sa forme romane.

Un seul point de notre domaine la conserve aujourd'hui : Bohan, sous la forme altérée de *pois de terre*. Ajoutons qu'on la rencontre aussi dans les localités françaises voisines et que le diminutif *poirette* est attesté en franc-comtois (PALW, 1, 16). Au contraire, l'équivalent germanique s'est largement diffusé.

Le mot de l'allemand moderne *Birne* (du latin *pirum*, ancien haut allemand *pira*, *bira*, moyen haut allemand *bir* allongé par adjonction analogique de la désinence —*n* du pluriel) entre en composition avec différents déterminants qui ont un sème commun : *Grund*, *Erde*, *Boden* «sol, terre». D'où des formes telles que le rhénan *Grumbeere*, le souabe *Grumbire* ou *Grombire*, *Erdbire* au sud d'Ulm, *Bodabira* au nord du Danube, etc. (H. Paul, *op. cit.*; *Kleiner Dialektatlas*, *op. cit.*).

C'est le rhénan *Grumbeere* (*Grundbirne*) qui nous intéresse. Selon PALW, 1, 16, ce mot «a probablement été emprunté dans la seconde moitié du dix-huitième siècle et infiltré assez largement au nord-est et au sud-est [de notre domaine], sans doute à partir du liégeois et des villages frontaliers». La zone septentrionale (liégeoise) a la forme *crompîre*; elle se prolonge sans solution de continuité en Gaume et en Lorraine française, où sont attestées, outre *crombîre*, des formes altérées en *tom-* et *ram-*.

Tels sont les enseignements que l'on peut tirer de l'examen de la répartition dans l'espace des désignations de la pomme de terre, complété par des données historiques.

«Mais à quoi sert un atlas linguistique? demandera peut-être le lecteur», écrit André Goosse dans la conclusion de son *Histoire cavalière de la dialectologie wallonne* (dans *La Revue générale*, mai 1998, p. 72). La réponse est une synthèse éclairante que je me permets de reproduire : «Une enquête dans 305 localités ne peut avoir la richesse lexicale d'un dictionnaire, mais pour les concepts retenus l'atlas donne une vue systématique couvrant l'ensemble du territoire et plus synthétique et plus parlante que ne le ferait un dictionnaire. Plus parlante pour le linguiste qui cherche à préciser où passe la frontière entre les dialectes ou qui s'efforce d'établir l'histoire des mots sans les isoler les uns des autres, car les mots ne vivent pas chacun à part comme si les autres n'existaient pas et les cartes portent des traces des concurrences et des substitutions. Parlante aussi pour celui qui est attaché à sa région et à son propre passé.»

Pour moi, le sigle Th 24 que je rencontre presque à chaque carte, à chaque notice, me fait revoir des visages chers, entendre des voix qui me furent familières, revivre des travaux et des jours... Ainsi, l'ALW se déploie devant mes yeux comme un long poème de nostalgie et de résurgence.

Subjectif, dira-t-on. Certes, mais, pour citer une seconde fois André Goosse, «Ces travaux, à coup sûr intelligents et consciencieux, font la part du coeur. Ils ont servi la Wallonie mieux que beaucoup de discours pompeux et de déclarations fracassantes.»

Copyright © 1999 Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. Tous droits réservés.

Référence bibliographique à reproduire :

Willy Bal, *la géographie linguistique et l'Atlas linguistique de la Wallonie* [en ligne], Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, 1999. Disponible sur : <http://www.arllfb.be/ebibliotheque/communications/bal131199.pdf>